Biographies des personnes interviewées dans ce site internet

David Chong

David Chong est né à Lytton, Colombie-Britannique, le 17 août 1933. Son père était né en Chine et sa mère à Victoria, en Colombie-Britannique. David a étudié à l'École secondaire Lytton, comme elle s'appelait à l'époque, et il était l'un des deux membres d'une cohorte ayant obtenu son diplôme. David a par la suite obtenu un baccalauréat et une maîtrise en droit de l'Université de la Colombie-Britannique en 1954. Il a été appelé au Barreau de la Colombie-Britannique en 1955. David a pratiqué le droit à temps plein comme généraliste à Vancouver jusqu'en 1987 et à temps partiel depuis, spécialisant en successions, droit mercantile et baux commerciaux. Il est ami et ex partenaire d'Andy Joe, le premier Sino Canadien à avoir été appelé au Barreau de la Colombie-Britannique.

Bill Chu

Bill Chu (朱偉光) a émigré de Hong Kong il y a 36 ans et il a commencé une carrière professionnelle comme ingénieur.

Une rencontre au hasard avec un mendiant autochtone au Quartier chinois en 1988 a mené Bill à chercher à apprendre au sujet de l'histoire canadienne de dépossession des autochtones de leur terre, leurs ressources et leur dignité humaine. Motivé par la solidarité envers les peuples autochtones, il a commencé à éclairer les communautés non autochtones en organisant des visites dans des milieux autochtones, réalisant des forums et publiant des bulletins sur les questions autochtones. En 1996, il a démarré «On danse avec des dragons», une célébration annuelle du voyage avec les communautés autochtones tenue dans le cadre du Défilé du Nouvel an lunaire chinois. En 2000, Bill est devenu le premier ingénieur sino-canadien à recevoir le Prix du président au Service communautaire de l'Association d'ingénieurs et géoscientifiques professionnels de la Colombie-Britannique.

En 2001, il a créé *Canadians for Reconciliation* (Canadiens pour la réconciliation). En 2004, il a organisé un Banquet historique, invitant 600 personnes autochtones, chinoises et autres personnes canadiennes à célébrer la reprise des liens entre les communautés sino-canadienne et autochtone. Le jour de cet événement a été proclamé par la Ville de Vancouver comme «Le jour de la réconciliation avec les Premières nations». En 2005, le travail de Bill a fait l'objet d'une Mention honorable dans le cadre des Prix d'excellence de la Fondation canadienne des relations raciales.

En décembre 2005, lorsque le gouvernement de Paul Martin a annoncé qu'il n'y aurait ni expression de regrets ni compensation pour les personnes ayant payé la

Taxe d'entrée, Bill et d'autres militants de langue cantonaise se sont joints à la Coalition des gens ayant payé la Taxe d'entrée, leurs conjoints et descendants de la Colombie-Britannique, les soutenant dans leur effort de sensibilisation au sein de la communauté immigrante sino-canadienne de Vancouver. Une fois qu'une réparation monétaire a été assurée, Bill a continué son travail autour de la réconciliation.

En 2008, l'absence de références à l'histoire des Canadiens Chinois dans le site web de BC150 (une initiative provinciale visant à célébrer le 150ème anniversaire de la Colonie de Couronne de la Colombie-Britannique) a éveillé Bill à la nécessité de reconnaître l'histoire des Canadiens Chinois en Colombie-Britannique. Guidé par des autochtones, il a partagé les découvertes faites dans de nombreux sites des pionniers chinois au sein de la collectivité. Au printemps 2009, après avoir découvert que l'École secondaire de New Westminster, que l'on comptait reconstruire, avait été bâtie sur plusieurs cimetières, dont un pour les personnes sino-canadiennes, il a soulevé ce fait auprès des médias. En moins d'une semaine, le district scolaire a envoyé une délégation au Quartier chinois pour expliquer leur plan et solliciter la réponse de la communauté sino-canadienne. Dans le cadre du processus, Bill est devenu conscient du traitement historique inquiétant que New Westminster avait réservé aux premiers citoyens sino-canadiens. Bill a présenté au conseil municipal une brève histoire des Sino-canadiens dans cette ville et il a convaincu le Conseil d'entamer un processus de réconciliation en juillet. Au printemps 2010, la Ville a publié un document de 37 pages soulignant ses politiques passées qui discriminaient les Sino-canadiens. Ceci a mené vers un appel à des contributions publiques supplémentaires en vue d'un plan de réconciliation. Le 28 juin, le Conseil a adopté un plan de réconciliation comprenant dix actions de rachat. Le 20 septembre 2010, le maire de New Westminster a annoncé une expression de regrets historique à l'endroit de la communauté sino-canadienne, la toute première réconciliation de cette sorte dans une ville canadienne.

William Ging Wee Dere

William Ging Wee Dere est un militant et cinéaste sino-canadien. Ses films incluent : «La montagne d'or» et «Gens du pays : les Chinois du Québec». Il a aussi pris part à la série «*Past Lives*», de la chaîne de télévision *Global* puis à «La quête», de TFO. Il travaille présentement sur une autre production, suite à la présentation d'excuses par le gouvernement du Canada pour la Taxe d'entrée imposée aux Chinois, titrée «La Taxe d'entrée : c'est quoi ça ?» et qui explore les effets, sur les jeunes d'aujourd'hui, de la Taxe d'entrée et de la Loi sur l'exclusion des Chinois.

Tant le père que le grand-père de William ont payé la Taxe d'entrée de 500\$. Bien que la famille ait été grandement affectée par la Loi sur l'exclusion des Chinois, il n'était pas conscient de l'impact que ces deux lois ont eu sur l'histoire de sa famille, jusqu'au moment où il s'est impliqué au mouvement pour la réparation puis à la réalisation de «La montagne d'or». Il s'est impliqué au mouvement pour la réparation depuis les années 1980 en tant que membre du Comité national pour la

réparation du CCNC puis comme co-président de l'Alliance sino-canadienne pour la réparation.

William est un ingénieur détenteur d'une maîtrise en génie mécanique et, s'inscrivant dans la fine tradition des Sino-canadiens, il travaille pour une compagnie de trains pendant le jour.

Mary Eberts

Mary Eberts a grandi au sud-ouest de l'Ontario. Elle a obtenu un baccalauréat et un diplôme en droit de l'Université Western Ontario et sa maîtrise en droit de la Faculté de droit de Harvard. Alors qu'elle étudiait à la Faculté de droit de Western, Mary a été fortunée de bénéficier du mentorat de Gretta Wong Grant, la première femme avocate d'origine chinoise au Canada. À l'époque, Mme Wong Grant était Directrice de secteur de l'Aide juridique de London.

Depuis 1974, Mary a été membre du Barreau de l'Ontario, se consacrant à une pratique de niveau national dans les domaines juridiques de l'égalité et des droits de la personne à partir de Toronto, comparaissant fréquemment devant la Cour suprême du Canada, la Cour fédérale, et les Courts supérieure et d'appel de l'Ontario et de plusieurs autres juridictions canadiennes.

Mary a été activement impliquée à assurer l'enchâssement des garanties d'égalité dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, et elle a été co-fondatrice du Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ). Elle a enseigné pendant plusieurs années à la Faculté de droit de l'Université de Toronto et elle a détenu tant la Chaire Gordon Henderson des droits de la personne à l'Université d'Ottawa (2004-2005) que la Chaire Ariel F. Sallows des droits de la personne à l'Université de la Saskatchewan (2011).

Elle a été représentante juridique devant les tribunaux pour l'Association des femmes autochtones du Canada depuis 1991. Dans le cadre du litige autour de la Réparation pour la Taxe d'entrée, Mary a été co-représentante avec Avvy Go. Mary a une fille et deux fils, et elle est la fière grand-mère d'Anna, une fillette de deux ans. Les reconnaissances pour son travail pour l'égalité incluent le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne », la Médaille du Barreau du Haut Canada et plusieurs degrés honoraires.

Susan Eng

Susan Eng a été une des stratèges clés dans le cadre de la campagne pour la Réparation pour la Taxe d'entrée, tout particulièrement pendant les dernières années de la campagne ayant mené vers les excuses offertes par le Parlement en 2006.

En tant que co-présidente de l'Ontario Coalition of Chinese Head Tax Payers and Families (Coalition ontarienne des personnes et des familles de personnes ayant payé la Taxe d'entrée), Susan a convaincu VIA Rail de commanditer le «Redress Express» (le «Train de la réparation»). Partant de Vancouver, cinq personnes ayant payé la Taxe d'entrée ont amené un Last Spike (Dernier épi) commémoratif à travers le pays, parcourant symboliquement la route construite par les individus chinois qui avaient été attachés au travail de construction des voies ferrées. À Toronto, près de 200 personnes, comprenant des gens ayant payé la Taxe d'entrée, des veuves et des membres de leur famille, se sont joints à eux. Ensemble, ils sont arrivés à Ottawa dans le «Train de la réparation» pour être présents lors du moment historique où le Premier ministre Stephen Harper a offert des excuses pour la Taxe d'entrée dans la Chambre des communes. Lorsque le Dernier épi sera installé dans la Salle du Comité des chemins de fer, il complètera le tableau de la construction des voies ferrées qui ont aidé à unifier le pays sous la Confédération.

Beaucoup de gens se souviendront de Susan comme l'ancienne Présidente du *Metropolitan Toronto Police Services Board* (Conseil des services de police du Toronto métropolitain) entre 1991 et 1995. Dans ce rôle, Susan a abordé des enjeux sensibles en matière d'imputabilité publique, d'utilisation de la force par la police, de lutte contre le racisme et de responsabilité fiscale et elle a lancé des initiatives transformatrices sur le plan organisationnel et en matière de politiques.

Présentement, Susan est Vice-présidente au plaidoyer chez CARP, l'organisation pancanadienne à but non lucratif qui défend et promeut le changement social pour la sécurité financière, l'accès équitable aux soins de santé et la non-discrimination pour tous les Canadiens alors que nous vieillissons.

Contributrice proéminente et de longue date à la vie de la communauté, Susan a travaillé avec l'*Urban Alliance on Race Relations* (Alliance urbaine sur les relations raciales), la YWCA du Grand Toronto et le comité exécutif fondateur du Conseil National des Canadiens Chinois. Susan a aidé à fonder le *Yee Hong Centre for Geriatric Care* (Centre Yee Hong pour les soins gériatriques) et elle a œuvré au sein de son conseil d'administration pendant la plupart des 20 années de son histoire. Les leçons qu'elle a apprises dans le cadre de son implication, puis son contact actuel avec le Centre, façonnent son travail avec CARP. Susan a été élue trois fois de suite au *Governing Council* (Conseil de gouvernement) de l'Université de Toronto et elle a reçu le Prix Arbor pour son engagement bénévole auprès de l'Université. Susan siège au conseil d'administration de l'Association canadienne des libertés civiles.

James Feng

Né à Shanghai en 1932, James Feng a déménagé avec sa famille à Hong Kong lorsqu'il était un adolescent. Après sa graduation du Collège Hwakin à Hong Kong, James est allé à Taiwan où il a obtenu un baccalauréat en droit. Désirant mener son éducation plus loin, James est venu au Canada en 1958 pour étudier à l'Université McGill, où il a été boursier. Deux ans plus tard, James recevait une maîtrise en droit, spécialisant en droit aérien international.

Étant donné que, à l'époque, le Barreau du Québec exigeait que les avocats détiennent un baccalauréat canadien, James a dû retourner à la faculté de droit pour en obtenir un. Bien que le baccalauréat en droit était un programme d'une durée de trois ans, le Doyen de McGill a avancé la graduation de James d'un an au vu de ses antécédents éducationnels. Après avoir fini son mémoire, James s'est postulé pour l'examen du Barreau. Sa première postulation a été rejetée. Il a porté en appel cette décision et il a finalement été admis au Barreau en 1968, le premier Canadien chinois à l'être au Québec.

Alors qu'il étudiait à McGill, James a fait la rencontre de Lorenza Lu, une étudiante philippine d'origine chinoise. Ils sont tombés en amour l'un de l'autre et ils ont décidé de rester au Canada.

James a déposé sa demande de résidence permanente au Canada en même temps qu'une de ses camarades de classe, une femme blanche d'Angleterre. Un mois après que sa camarade de classe ait déposé sa demande, elle a reçu indication qu'on lui permettrait de rester au Canada. M. Feng, pour sa part, a reçu une lettre plusieurs mois plus tard l'informant qu'il devait quitter le Canada. Outré par ce traitement différentiel, James est allé rencontrer le Ministre de l'Immigration à Ottawa et il a demandé une explication. Il a été reçu par l'assistant du Ministre, qui a bientôt approuvé sa demande.

Tout au long de sa carrière, M. Feng a pratiqué le droit à Montréal comme généraliste, offrant ses services dans le cadre de litiges au civil et en droit de la famille, criminel et de l'immigration dans le bureau d'avocats de Demetrios A. Hadjis, qui est par la suite devenu juge. Après la nomination de son partenaire, James est resté dans le bureau d'avocats. Comme James était polyglotte, maîtrisant le français, le mandarin et le cantonais en plus de l'anglais, environ 80% de ses clients étaient des Canadiens d'origine chinoise. Il n'a jamais eu besoin de faire de la publicité pour ses services. Étant donné le grand nombre d'immigrants chinois qui ne parlaient pas l'anglais, et le nombre encore plus petit qui parlaient le français, et qu'il n'y avait qu'une poignée d'avocats parlant le chinois à Montréal, la pratique de M. Feng était fleurissante.

M. Feng était très impliqué au sein de la communauté sino-canadienne. Il a aidé à fonder la *Chinese Canadian Cultural Society* (Société culturelle canadienne chinoise) dont il est devenu l'un des premiers directeurs et, plus tard, président. Il a été conseiller juridique pour plusieurs sociétés, restaurants et autres associations d'affaires. Il a aussi été impliqué au sein de la communauté plus large à Montréal, en tant que Président du Club Rotary et du Club Kiwanis, entre autres.

Après avoir pratiqué le droit pendant 37 ans, M. Feng a finalement pris sa retraite en 2005. En rétrospective, il pense que cela a été une bonne décision, que de rester au

Canada et pratiquer le droit. Tant son fils que sa fille sont nés à Montréal. Sa fille travaille pour CNN et son fils est médecin. Sa femme a un doctorat en génie chimique. Elle a enseigné à l'Université Concordia et, plus tard, elle est devenue directrice adjointe d'une école secondaire à Montréal. M. Feng et sa femme vivent maintenant à Montréal, profitant de leurs années de retraite et de la vie qu'ils se sont bâtie à un endroit qu'ils nomment « chez nous » : le Canada.

Amy Go

Amy Go est la Directrice générale du *Yee Hong Centre for Geriatric Care* (Centre Yee Hong pour les soins gériatriques) à Markham, une résidence de long terme avec 200 lits qui dessert des résidents Canadiens d'origine chinoise et sud-asiatique.

Amy est détentrice d'un baccalauréat avec une majeure en psychologie de l'Université de Waterloo, ainsi que d'une maîtrise en travail social de l'Université de Toronto.

Pendant plus de deux décennies, Amy a été impliquée activement dans plusieurs organisations nationales, provinciales et locales dans les mouvements de lutte contre le racisme, contre la discrimination et contre la pauvreté et dans le mouvement des femmes. Elle a été présidente nationale du Conseil National des Canadiens Chinois (connu sous le sigle anglais CCNC) et membre de l'exécutif national du Comité canadien d'action sur le statut de la femme. En tant que présidente des *Women's Issues* (enjeux des femmes) du CCNC, elle a supervisé la première publication d'histoire orale des femmes sino-canadiennes, titrée « Qin Guo », ainsi qu'une exposition photographique, sous le titre « *Women Did Come* » (Des femmes sont venues), toutes deux ayant aidé à sensibiliser le public aux luttes entamées par les premières femmes immigrantes chinoises dans l'histoire du Canada et au courage dont elles ont fait preuve.

En tant que membre du comité exécutif du CCNC, Amy a aidé à plaider pour la Réparation pour la Taxe d'entrée et pour la Loi d'exclusion des Chinois. Également en tant que présidente du CCNC, Amy a été impliquée dans une coalition pour l'équité en matière d'emploi ayant promu avec succès l'adoption de la première Loi sur l'équité en matière d'emploi en Ontario en 1993. Au début des années 1990, elle a été choisie par le Gouvernement de l'Ontario pour participer à la révision de la législation en matière d'aide sociale, se penchant spécifiquement sur les besoins des immigrants parrainés. Elle a aussi été choisie par le Gouvernement de l'Ontario pour devenir la première femme canadienne d'origine chinoise à mener le Conseil consultatif sur les questions touchant les intérêts de la femme.

En 2009, elle a été professeure de pratiques de travail social au *Social Work Bridging Program* (programme de transition en travail social), un programme de l'Université Ryerson pour les travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'international.

Entre 2000 et 2010, Amy a fait partie du Conseil d'administration de l'*University Health Network* (réseau universitaire de la santé). Elle a aussi été co-fondatrice et Présidente du Conseil d'administration du *CARE Centre for Internationally Educated Nurses* (Centre pour les infirmières et infirmiers formés à l'international, de l'organisme CARE).

En 2006, Amy a reçu l'*Immigrant Success Award* (Prix au succès des immigrants), décerné par le *Toronto Region Immigrant Employment Council* (Conseil pour l'emploi des immigrants de la Région de Toronto) pour l'innovation et les accomplissements remarquables dans la promotion de pratiques en matière de ressources humaines inclusives des immigrants. En 2009, Amy a reçu le *Women of Distinction Award* (Prix Femme de distinction) du YWCA pour la promotion de l'équité et de l'accessibilité pour les femmes de couleur et autres femmes marginalisées.

Avvy Go

Avvy Go est la Directrice de la *Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic* (Clinique juridique chinoise et sud-est-asiatique de Toronto métropolitain). Elle détient un baccalauréat en économie et gestion de l'Université de Waterloo, un baccalauréat en droit de l'Université de Toronto et une maîtrise en droit de l'École de droit Osgoode Hall.

Après qu'elle ait été appelée au Barreau en 1991, elle a travaillé exclusivement dans le système des cliniques juridiques, desservant les besoins juridiques d'individus et de familles à faible revenu, dont la plupart sont des immigrants et réfugiés non anglophones. Le droit de l'immigration, des droits de la personne et du travail figurent parmi les domaines juridiques de sa pratique. En 2008, Avvy a été une des récipiendaires du Prix William P. Hubbard sur les Relations raciales, décerné par la Ville de Toronto. Elle a aussi été récipiendaire, en 2002, du Prix de la présidente de la *Women's Law Association of Ontario* (Association de droit des femmes de l'Ontario).

Avvy a été élue Présidente de la division de Toronto du Conseil National des Canadiens Chinois (connu sous le sigle anglais CCNC) en 1989 et, dans un tel rôle, elle s'est impliquée dans la campagne pour la Réparation pour la Taxe d'entrée et la Loi sur l'exclusion des Chinois. Elle est devenue plus tard co-avocate-conseil dans le recours collectif impliquant les personnes ayant payé la Taxe d'entrée, leurs veuves et leurs descendants, qui cherchaient une présentation d'excuses et une réparation de la part du gouvernement canadien pour les 62 ans de racisme législatif à l'encontre des Sino-canadiens.

Entre 2001 et 2003, Avvy est devenue conseillère au Barreau du Haut-Canada, et elle a été élue à nouveau en novembre 2006. Depuis 2005, elle a été arbitre à la Commission d'appel et de révision des professions de la santé. Elle a intégré le Conseil d'administration du Réseau ontarien d'éducation juridique en juin 2009 à titre de représentante du Barreau.

Avvy a parlé dans le cadre de nombreux séminaires éducatifs et conférences dans plusieurs domaines du droit, y compris le droit de l'immigration, des droits de la personne et du travail. Elle a aussi publié des articles dans plusieurs publications dont des périodiques et livres juridiques, la presse communautaire ainsi que les journaux du courant majoritaire, abordant une variété d'enjeux juridiques et en matière de politiques d'importance pour les communautés immigrantes et racialisées. Outre sa pratique juridique, Avvy accorde beaucoup de temps à son travail d'organisation et de plaidoyer communautaires. Elle a été impliquée dans plusieurs organisations communautaires, elle a été vice-présidente du Programme de contestation judiciaire du Canada et membre du Conseil d'administration de l'*Urban Alliance on Race Relations* (Alliance urbaine sur les relations raciales). En 2007, elle a été co-fondatrice de la *Colour of Poverty Campaign* (Campagne la Couleur de la pauvreté), une campagne qui répond à la racialisation croissante de la pauvreté en Ontario.

Gretta Wong Grant¹

À l'automne 1946, à Toronto, Gretta Jean Wong s'est tenue debout pour recevoir son appel au barreau. En le faisant, elle semble avoir été la première femme d'origine chinoise à se joindre à la profession du droit au Canada. Son admission est arrivée quarante-neuf ans après l'entrée de la première femme avocate au Canada. La discrimination tenace et répandue contre les Chinois au Canada explique ce terrible retard. Cependant, la première femme avocate sino canadienne est restée généreuse et optimiste tout au long de sa vie. «Malgré les difficultés auxquelles nous faisions face... nous nous sommes beaucoup amusés. J'ai bien aimé tout ce que j'ai fait», a-t-elle écrit longtemps après avoir pris sa retraite. «Je crois que j'ai eu une vie vraiment intéressante.»²

Née le 31 juillet 1921, Gretta était la septième de huit enfants dans la seule famille sino canadienne résidant à London, Ontario. Son père, Lem Wong, avait immigré de la Chine en 1896, et sa mère, Toye Chin, l'avait suivi en 1911. Ils tenaient un restaurant à succès au centre-ville de London et, bien que l'argent était toujours juste, tous les enfants Wong sauf un ont fait des études universitaires. Gretta a été diplômée de l'Université Western Ontario en 1943, et elle a déménagé à Toronto pour commencer des études en droit à l'École de droit Osgoode Hall cet automne-là. Elle a réussi à obtenir un stage d'avocat dans le bureau d'avocats McCarthy & McCarthy grâce aux connections culinaires de sa famille, un fait qui la faisait rire même des décennies plus tard, tant il était ironique. Elle était une forte promotrice de l'égalité des femmes et a été active dans les premières initiatives féministes, ayant cofondé l'O.W.L.S. (Osgood Women's Legal Society ou Société de droit des

_

¹ Par Constance Blackhouse, Professeure de droit, Université d'Ottawa.

² Pour un récit plus complet, voir Constance Blackhouse, «Gretta Wong Grant: Canada's First Chinese-Canadian Female Lawyer» (1996) 15 *Windsor Yearbook of Access to Justice* 3-46.

femmes d'Osgoode) et a participé à la *Women's Law Association of Ontario* (Association de droit des femmes de l'Ontario).

Après avoir été appelée au barreau, Gretta a choisi de poursuivre encore son éducation, dans le domaine de la psychologie, et elle a commencé sa carrière comme psychologue du personnel à l'Andrew Mercer Reformatory for Women (Maison de correction pour femmes Andrew Mercer) et à la Cobourg Training School for Girls (École de formation pour filles de Cobourg). En 1950, elle a marié un avocat canadien d'origine écossaise qu'elle avait rencontré à Osgoode Hall, James Alan R. Grant. Alan a entamé la pratique du droit à London, Ontario, en partie suite au conseil du père de Gretta, qui lui avait assuré qu'il y avait des opportunités d'affaires là. Gretta a passé quelques années à la maison, s'occupant des quatre enfants qu'elle a eus entre 1951 et 1956. Elle a repris le travail comme solliciteuse municipale à London, Ontario, vers la fin des années 1950. Lorsque la maladie terminale d'Alan a été enclenchée, elle a graduellement pris la pratique de son mari aussi. Après le décès de celui-ci en 1967, Gretta a ajouté à ses responsabilités la gestion du premier bureau d'aide juridique de London. Elle a vendu son bureau d'avocats en 1969 pour travailler à temps plein à l'aide juridique, établissant une approche particulièrement novatrice et humaine à l'élargissement des services juridiques pour les pauvres en Ontario. Elle a servi comme Directrice de secteur ainsi que comme Directrice de l'aide juridique du Comté de York. Elle a pris sa retraite en 1988, à l'âge de 67 ans. Pendant tout son temps à la retraite, elle a continué d'être impliquée dans les enjeux communautaires, travaillant avec le London's Race Relations Advisory Committee (Comité consultatif sur les Relations raciales de London), et soutenant l'immigration auprès de divers groupes ethniques. Elle a reçu la Médaille du Barreau, décernée par le Barreau du Haut-Canada en 2000.

Andy Joe

Premier Sino-canadien à devenir avocat en Colombie-Britannique, Andy Joe a passé l'ensemble de sa carrière judiciaire à chercher la justice pour la communauté sinocanadienne.

« Mon père était un *coolie* [travailleur manuel] et ma mère était une esclave », M. Joe a raconté une fois. Né à Victoria, Colombie-Britannique, l'un de 13 enfants d'une famille pauvre, Andy s'est joint à l'Aviation royale du Canada avant de fréquenter l'école de droit à l'Université de la Colombie-Britannique. Après avoir été démobilisé de la force aérienne, il a retourné à Victoria où il a tenté d'obtenir un emploi comme fonctionnaire public et il s'est fait dire carrément qu'on ne prendrait pas de Chinois.

David Chong, un ancien camarade de classe à la faculté de droit, se souvient d'Andy comme quelqu'un qui a réussi à se graduer de l'école de droit sans se présenter à beaucoup de cours. Andy travaillait comme veilleur de nuit au camp des étudiants à l'époque de ses études à la faculté de droit : peut-être devait-il rater des classes pour récupérer son temps de sommeil.

Après avoir été appelé au Barreau en 1953, M. Joe a commencé sa pratique juridique au Quartier chinois, desservant de nombreux Canadiens d'origine chinoise qui venaient le chercher pour trouver solution à un ensemble impressionnant de problèmes judiciaires. À ce moment-là, la *Loi d'exclusion des Chinois* avait déjà été dérogée et il y avait une vague d'immigration chinoise au Canada : les enfants et les épouses des individus ayant payé la Taxe d'entrée. Il n'a jamais refusé d'aider quelqu'un parce que la personne n'avait pas d'argent pour payer ses services.

Pendant de nombreuses années, M. Joe a représenté la communauté sinocanadienne et il parlait souvent en son nom à propos de plusieurs sujets. Par exemple, une fois, il a convaincu les autorités locales de changer leur plan de construire une caserne de pompiers juste à côté d'une école au Quartier chinois. Une autre fois, la ville voulait faire passer une route de camions à travers le Quartier chinois : M. Joe a mené une protestation communautaire qui a contrecarré les plans de la ville.

Également, pendant plusieurs ans, les marchands de BBQ de Vancouver ont eu des luttes interminables avec les inspecteurs de santé de la ville qui exigeaient que la viande à BBQ soit maintenue à une certaine température. Finalement, M. Joe a persuadé les politiciens locaux de laisser tomber les règlements en leur offrant un BBO.

M. Joe a aussi représenté les membres d'équipage chinois qui travaillaient dans des bateaux qui venaient de Hong Kong; beaucoup d'entre eux étaient exploités par leur employeur. Grâce à ses contacts avec les syndicats locaux, qui tenaient des piquetages et d'autres actions de solidarité, M. Joe a réussi une fois à garder un bateau à quai pendant des semaines jusqu'à ce que la compagnie de navires accepte de payer leur salaire aux membres d'équipage.

M. Joe a toujours parlé franchement au sujet des relations du Canada avec la Chine et, depuis très tôt, il avait senti que la Chine n'était pas vue de manière juste par l'Occident. Il a été impliqué dans la *Canada China Friendship Society*, dont le mandat était de promouvoir une meilleure relation entre la Chine et le Canada. Son ami pense que, pendant l'ère McCarthy, l'entrée aux Etats-Unis était interdite pour Andy.

M. Joe est une personne qui ne se fait pas de souci pour l'argent. Il a mené une vie modeste, mais pleine de couleur. Il vit présentement dans une maison de retraite en Colombie-Britannique. Il a quatre enfants.

Bradley Lee

Bradley Lee est un journaliste avec 20 ans d'expérience de couverture d'événements et de gestion de la couverture des nouvelles en Asie et au Canada. En tant que producteur du *Chinese Canadian War Veterans Project* (Projet sur les anciens combattants sino-canadiens), Lee met à contribution ses expériences et ses contacts pour cueillir et diffuser les récits de la communauté Canadienne d'origine chinoise.

Récemment, Lee a travaillé en tant que consultant expert en histoire avec la compagnie de production multimédia *Stitch Media*, qui a produit *Redress Remix*, un reportage documentaire, série de télévision en trois épisodes et site internet (http://www.redressremix.ca) pour raconter l'histoire de la campagne pour l'obtention d'excuses et de réparation pour la Taxe d'entrée. La perspective qu'il a apportée au projet lui est venue de sa propre expérience directe en tant que stratège national pour le travail auprès des médias dans le cadre de la campagne pour la réparation. Tout en reconnaissant les contributions de nombreux militants au cours des deux dernières décennies, Lee a réussi à regagner l'intérêt et à rediriger les médias canadiens et l'attention politique vers la demande d'excuses et de réparation, voire à faire d'une telle demande une question clé parmi la grande population ethnique chinoise du Canada lors des élections fédérales de 2006.

Actuellement, Lee est conservateur et consultant pour un projet de site internet, ressource d'apprentissage et vidéo qui offrira une lecture rénovée de l'histoire des travailleurs manuels sino-canadiens ayant construit le « Rêve national » du Canada, le Chemin de fer du Canadien Pacifique, par l'entremise de récits qu'ils ont transmis à leurs descendants. Titré *Les liens qui unissent: Construire le CFCP (CPC), Construire sa place au Canada* (disponible à : http://www.mhso.ca/tiesthatbindfr/index.php), le projet inclut 13 entrevues d'histoire orale effectuées par Lee auprès de Sinocanadiens, y compris une personne interviewée dont le père a aidé à compléter le chemin de fer il y a plus de 125 ans, en 1885!

Lee a commencé sa carrière de narrateur très tôt après avoir décroché un baccalauréat en relations internationales de l'Université de la Colombie-Britannique, quand il a déménagé à Shanghai pour étudier le mandarin. Ses études ont été interrompues par le mouvement étudiant pour la démocratie en 1989, dont le point culminant a été le Massacre de la Place Tiananmen, le 4 juin 1989, à Beijing. Envoyant des articles depuis Shanghai, il a réussi à porter un éclairage sur les changements historiques ayant lieu en Chine par le biais de ses récits en tant que témoin oculaire. Sa couverture lui a valu un emploi, de retour au Canada, au journal *Calgary Herald*, suivi de six ans travaillant comme éditeur/correspondant pour l'Agence France Presse en Asie, et une décennie comme directeur adjoint à *The Toronto Star*.

Lee vit avec son épouse à Toronto. Il voyage fréquemment et il a un regard pénétrant sur les histoires qui façonnent le paysage politique, social et économique.

L'honorable Mme la juge Linda Lee Oland

Mme la juge Oland est née et a grandi à Halifax, Nouvelle-Écosse. Après avoir décroché son baccalauréat de l'Université Dalhousie en 1971, elle a déménagé à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, où elle a été employée par le Gouvernement du Canada pendant deux ans.

Mme la juge Oland a étudié le droit à la Faculté de droit de Dalhousie et elle a obtenu son diplôme en 1976. Elle a été admise au Barreau de la Nouvelle-Écosse l'an suivant.

Mme la juge Oland a fait des stages et pratiqué le droit au bureau d'avocats McInnes Cooper (à l'époque McInnes Cooper & Robertson) à Halifax. Ses domaines de pratique incluaient le droit de sociétés/mercantile, celui des biens immobiliers, les successions et les fidéicommis, et un peu de droit de l'immigration. Pendant plusieurs années, en tant que « down-towner » ou enseignante à temps partiel, elle a enseigné le droit des testaments et des successions à la Faculté de droit de Dalhousie.

Mme la juge Oland est devenue la première femme partenaire à McInnes Cooper. Elle a été nommée Conseil de la reine en 1997.

Alors qu'elle se consacrait à sa pratique, Mme la juge Oland a siégé au Conseil de la *Nova Scotia Barrister Society* (Barreau de la Nouvelle-Écosse) et a été membre de son comité de discipline. Également, elle a été membre du conseil d'administration de la *Continuing Legal Education Society* (Société d'éducation juridique continue). Elle était activement impliquée dans la *Chinese Society* (Association chinoise), et a été membre du conseil d'administration et présidente de l'Association commerciale Hong Kong-Canada (section locale). Elle a été membre des conseils d'administration de la Fondation Asie Pacifique du Canada, de la Société du Quai 21, et de la Fondation QEII.

Mme la juge Oland a été nommée à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse en février 1998. Elle a été nommée à la Cour d'appels de la Nouvelle-Écosse en 2000. Elle a été membre de plusieurs comités de la Cour et elle a un intérêt particulier pour l'éducation juridique.

Dora Nipp

Dora Nipp appartient à une famille qui a aidé à bâtir le Chemin de fer Canadien Pacifique et qui a dû payer la Taxe d'entrée. Elle cultive sa passion pour les droits de la personne et pour l'histoire des Canadiens Chinois par l'entremise de son travail professionnel et de son implication communautaire.

Elle a étudié l'histoire des Canadiens Chinois en tant que la première récipiendaire de la *Chinese Canadian History Fellowship* (Bourse de recherche en histoire des Sinocanadiens) de l'Université de Toronto, et en tant que *Commonwealth Scholar* (chercheuse-boursière du Commonwealth) à l'Université de Hong Kong. En tant qu'historienne, Dora a écrit et produit plusieurs travaux sur les communautés chinoises du Canada, y compris l'organisation d'une exposition de photographies des femmes chinoises au Canada et la direction de «*Under the Willow Tree*» («Sous le saule»), un documentaire de l'Office national du film du Canada sur les femmes chinoises pionnières au Canada. Elle s'est jointe à la *Multicultural History Society of*

Ontario (Société pour l'histoire multiculturelle de l'Ontario) en 1981, où elle agit bénévolement à titre de présidente directrice-générale. Elle collabore avec un groupe de bénévoles dynamiques ayant été les pionniers de la conservation et du partage de l'histoire par l'entremise du témoignage oral et de la programmation interactive. Son travail avec la Multicultural History Society of Ontario a retenu l'attention des Rolex Awards for Enterprise (Prix Rolex à l'initiative), qui l'a nommée Associate Laureate for Heritage Preservation (une reconnaissance pour la conservation du patrimoine) en 2004 pour l'Oral History Museum (Musée de l'histoire orale).

Enseignante avant avoir étudié le droit, Dora est une doyenne du plaidoyer communautaire qui, pendant plusieurs années, a fait du bénévolat aux Nations Unies pour le bien de dissidents politiques. Son travail dans le domaine du droit comprend les droits de la personne, le droit à la vie privée et les méthodes alternatives de résolution de conflits. Dora est présentement Spécialiste en éducation et changement en matière de droits de la personne à la Commission des droits de la personne de l'Ontario.

Tommy Tao

Tommy Tao est avocat et écrivain. Il compte 29 ans de bénévolat communautaire. Entre autres, il a été le Président du *Special Advisory Committee on Race Relations* (Comité consultatif spécial sur les relations raciales) de la Ville de Vancouver, Vice- président de SUCCESS (une importante organisation prestataire de services sociaux à Vancouver), membre du *Practice Standards Committee* (Comité sur les normes régissant les pratiques) de la *Law Society of BC* (Barreau de la Colombie-Britannique), Président de la *BC Chamber Orchestra Society* (Société de l'Orchestre de chambre de la Colombie-Britannique), Vice-président de la *Chinese Canadian Writers' Association* (Association des écrivains sino canadiens), et administrateur de la Bibliothèque publique de Vancouver. Il a reçu le *Community Service Award* (Prix au Service communautaire) en 2000, décerné par ses pairs avocats de la section britanno-colombienne de l'Association du barreau canadien.

Tommy est arrivé au Canada en 1968 et il a été diplômé de l'École de droit de l'Université de la Colombie-Britannique en 1981. Il pratique le droit à Vancouver depuis 1982. Il a écrit une série d'articles d'éducation publique en chinois pour le *Singtao Newspaper*, qu'il a par la suite mise à jour et publiée sous forme de livre, titré *A Practical Guide to Canadian Law* (Guide pratique sur le droit au Canada), maintenant à sa troisième édition. Depuis 2000, il s'adonne au passe-temps de traduire de la poésie du chinois à l'anglais et vice-versa, et il a reçu le *Liang Shih-Chiu Literary Award* (Prix littéraire Liang Shih-Chiu) pour la traduction de la poésie, à Taiwan en 2005.

Walter Chi Yan Tom

Walter est le partenaire principal d'un bureau d'avocats spécialisé en droit de l'immigration et des affaires, ainsi que coordonnateur d'une clinique universitaire d'information juridique. Sa vraie passion, cependant, est le militantisme communautaire. Parmi ses nombreuses activités bénévoles, on compte sa lutte contre les pratiques racistes affectant les Sino-canadiens et autres membres des communautés ethnoculturelles au Québec, sa contestation des politiques gouvernementales qui discriminent systématiquement les minorités visibles, sa promotion de la cause du développement économique communautaire à Montréal, son travail de campagne pour la réparation et la justice sociale pour les personnes sino-canadiennes ayant payé la Taxe d'entrée et leur famille, et son aide pour libérer des manifestants ayant été indûment emprisonnés lors du Sommet des Amériques à Québec en 2001.

Walter a été membre exécutif du Conseil d'administration et conseiller dans plus d'une douzaine d'organisations communautaires et professionnelles telles : la Fédération de professionnels sino-canadiens (branche du Québec); le Centre uni de la communauté chinoise de Montréal; la Fédération des associations canadophilippines du Québec; Pinay : Organisation des femmes Philippines du Québec; le Centre d'aide aux familles latino-américaines; le Centre de recherche-action sur les relations raciales; l'Association du barreau canadien, Division du Québec, Section droit de l'immigration; l'Association américaine de juristes, Division continentale et la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse. Entre autres, il a aussi été conseiller pour la Ville de Montréal en matière de politiques municipales sur le développement économique, l'immigration et l'intégration des communautés ethnoculturelles.

Il a aussi été Directeur national et Vice-président du Conseil National des Canadiens Chinois (connu sous le sigle en anglais CCNC) où il a été responsable conjointement des enjeux d'immigration et justice. Il a également été membre du Conseil exécutif du Comité national pour la réparation du CCNC dans le cadre de la Campagne pour la réparation pour la Taxe d'entrée imposée aux Chinois.

En tant qu'avocat, homme d'affaires, militant pour la justice sociale, père de trois jeunes enfants, il a réussi à entretisser et équilibrer les demandes quotidiennes de sa vie professionnelle et familiale avec son travail communautaire bénévole.

Gary Yee

Comme Président national du Conseil National des Canadiens Chinois (connu sous le sigle en anglais CCNC), Gary Yee a été le fer de lance, en 1987, de la campagne pour la Réparation pour la Taxe d'entrée et pour la Loi sur l'exclusion des Chinois. Il a fait de cette campagne une priorité des plus hautes pendant ses quatre ans à la tête du CCNC. En tant que petit-fils d'un individu ayant payé la Taxe d'entrée et comme avocat actif dans la lutte contre le racisme et pour les droits de la personne, Gary était bien placé pour mener la campagne pour la Réparation et pour être son porteparole principal pendant de longues années. Bien que la campagne pour la

Réparation ait commencé en 1984 lorsque 2,300 individus ou veuves d'individus ayant payé la taxe ont enregistré leur certificat de Taxe d'entrée auprès du CCNC, c'était pendant le terme de Gary comme président du CCNC que la campagne a eu le plus d'activités, avec la publication de brochures et de dossiers, la mise sur pied de coalitions communautaires et la multiplication de supporteurs, le plaidoyer auprès des différents paliers de gouvernement, ainsi que de nombreuses réunions publiques et conférences.

Gary a immigré au Canada en 1964 avec ses parents et sept frères et sœurs. La famille de Gary avait été parrainée par son grand-père maternel, qui s'était établi au Canada en 1917 après avoir payé la Taxe d'entrée pour les Chinois de 500\$. Pour de nombreux gens ayant payé la Taxe d'entrée, les lois racistes du Canada ont causé la séparation des familles pendant des décennies.

Gary a grandi à Toronto et il a été diplômé en droit de l'Université de Toronto. En 1987, deux ans après avoir été appelé au Barreau, Gary a délaissé un poste comme avocat dans le gouvernement pour devenir le Directeur-général fondateur de la *Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic* (Clinique juridique chinoise et sud-est-asiatique du Toronto métropolitain). Tout en gérant une clinique juridique très chargée de travail, avec plus de 3,000 contacts avec des clients par année, Gary était aussi le Président du CCNC, et il était très actif autour de plusieurs enjeux et dans plusieurs réseaux concernant les droits de la personne.

Après cinq ans à la clinique juridique, Gary a continué sa carrière d'avocat dans le gouvernement de l'Ontario, d'abord comme gestionnaire des services juridiques chez l'Ombudsman de l'Ontario (1992 – 1993), puis comme Président de la Commission d'enquête (1993 – 1998) qui entendait les plaintes du public concernant des mauvais agissements de la police.

De 1999 à 2009, Gary a été Conseiller spécial pour la Vice-présidence de la Section d'appel de l'immigration à la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié. Il a aussi œuvré au sein du Groupe consultatif en matière d'équité du Barreau du Haut-Canada de 2000 à 2006, et dans le Conseil d'administration de la Fédération des juristes Asiatiques-Canadiens de 2007 à 2009. En 2009, Gary a été nommé Président du Tribunal de l'aide sociale de l'Ontario. Il est aussi membre du Conseil d'administration du Conseil des tribunaux administratifs canadiens.

En 1999, Gary a reçu la Médaille de la SOAR, la *Society of Ontario Adjudicators and Regulators* (Société des arbitres et chargés de la réglementation de l'Ontario) pour ses contributions au système de justice administrative de l'Ontario. D'autres distinctions décernées à Gary incluent le Prix du Chef de la fonction publique (Canada) en 2003, la Médaille commémorative du Jubilé d'or de la Reine Élizabeth II en 2002 et la Médaille commémorative pour le 125ème Anniversaire de la Confédération du Canada en 1992.

Kew Dock Yip (1906 - 2001)³

Kew Dock Yip (Dock) est né au Quartier chinois de Vancouver en 1906. Il était le 17ème enfant de Yip Sang, un riche commerçant pionnier à Vancouver.

Alors qu'il travaillait comme secrétaire pour le Consulat chinois à Vancouver, il a décidé de devenir avocat. Étant donné qu'on ne permettait pas aux « orientaux » de pratiquer le droit en Colombie-Britannique, il a déménagé à Toronto. À sa troisième tentative, il a été accepté à l'*Osgoode Hall Law School*, dont il a obtenu un diplôme en 1945. Plus tard cette année-là, il est devenu le premier Canadien chinois à être appelé au Barreau au Canada. Peu de temps après, Dock ouvrait une firme d'avocats avec pignon sur rue au Quartier chinois de Toronto, où il a mis à contribution ses compétences juridiques et linguistiques (il maîtrisait trois dialectes chinois) prêtant un ample éventail de services juridiques à ses clients. Il a desservi la communauté chinoise pendant 47 ans jusqu'à sa retraite de la pratique du droit en 1992.

Bien que Dock Yip ait été célèbre pour son rôle de leadership dans le cadre d'une campagne à succès pour obtenir la dérogation de la *Loi d'exclusion des Chinois* en 1947, son travail de plaidoyer pour le bien de la communauté chinoise ne s'est pas arrêté là. Entre 1958 et 1966, il s'est investi à faire avancer des réformes aux politiques du Canada en matière d'immigration afin de diminuer les obstacles encombrant l'entrée des immigrants chinois.

Dock Yip avait une vision de l'égalité dans un Canada multiculturel. Il croyait que l'accès universel à l'éducation avancée était la clé pour atteindre une telle vision. Il a agit à titre de membre du Conseil scolaire dans une circonscription composée de quartiers défavorisés de Toronto aux années 1970, où il a fortement plaidé pour l'éducation de la petite enfance et pour l'égalité d'opportunités éducatives pour tous.

Dock Yip a été un étudiant à vie puisqu'il a poursuivi ses efforts académiques jusqu'à la neuvième décennie de sa vie. Parmi d'autres accomplissements, il a décroché un baccalauréat en pharmacologie à l'Université de Michigan en 1931 en un baccalauréat en arts de l'Université de la Colombie-Britannique en 1941.

Dock Yip a reçu de nombreux prix pour ses importantes contributions à la communauté et au droit, incluant plusieurs Prix au citoyen distingué d'une variété d'organismes communautaires sino-canadiens, et une reconnaissance spéciale de l'Université Ryerson en 1994, alors qu'il avait 87 ans et qu'il était l'étudiant le plus âgé dans le programme de formation professionnelle continue. En 1998, il a reçu la prestigieuse Médaille du Barreau du Haut-Canada pour son service remarquable à la profession du droit. En 1933, alors que l'ère de l'exclusion était à son zénith, Dock était membre de l'équipe de soccer du Quartier chinois de Vancouver lorsqu'elle a emporté le championnat de la Ville. L'équipe a finalement été admise au Temple de

_

³ Par la famille Yip.

www.roadtojustice.ca Biographies des personnes interviewées dans ce site internet 2011

la renommée des sports de la Colombie-Britannique en 2011, environ 78 ans plus tard.

Individu aux talents, passions et intérêts multiples, Dock a aussi été comédien, ayant joué dans plusieurs films dont *L'année du dragon*. Il est même paru dans une vidéo de musique rock avec Cindy Lauper en 1991.

Dock Yip était marié à Veronica Chow, qu'il a rencontrée à Vancouver. Ils ont eu trois enfants : Alfie, John et Jim.